

Gestion des masques : état des lieux ARS Occitanie**24 mars 2020**

La présente fiche donne la situation au jour d'aujourd'hui – elle sera mise à jour en fonction des évolutions

1. Mise en place initiale de la gestion des stocks de masques**Stock national**

Depuis un décret du 3 mars 2020, la distribution des masques dépend d'un circuit géré par les autorités nationales (centre de crise national – cellule logistique – en lien avec SPF).

- Les ARS ont d'abord reçu et constitué par achat un stock minimal (12 500 masques) pour gérer les mesures d'isolement des personnes confirmées covid et de leurs cas contacts dans le cadre de la politique de dépistage précoce des cas.
- Pour le système de santé, jusqu'à la semaine du 16 mars le circuit a fonctionné :
 - o avec la distribution de dotations aux CH Covid de première et seconde ligne (pour les 13 établissements le 28 février ; puis pour les 15 établissements la semaine du 9 mars ; à chaque fois 32 000 masques – soit un total de 900 000 masques)
 - o avec la distribution de dotations exceptionnelles en fonction des remontées de situations d'urgence par les ARS ; l'ARS Occitanie a dans ce cadre recensé toutes les situations d'urgence et les a transmises au centre de crise.
- A partir de la semaine du 16 mars se met en place un double circuit qui a vocation à conduire à des livraisons hebdomadaires : via les établissements support de GHT pour l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux ; via les officines pour les autres professionnels de santé. Les territoires les plus touchés (pour l'Occitanie l'Hérault et l'Aude) sont livrés en premier au démarrage du processus.

Stock régional (au 24 mars – évolution quotidienne rapide)

Dès le début de la crise, l'ARS a recensé l'ensemble des stocks disponibles dans les établissements de santé et à l'ARS. A partir de la semaine du 10 mars, la recherche s'est étendue à tous les autres stocks identifiables dans les institutions publiques et les entreprises. L'ARS a demandé l'appui des préfets dans cette recherche. Des appels publics aux dons ont ensuite été réalisés. L'ARS a enfin procédé à un achat de masques en Chine pour 2,5 millions de masques dont la réception est attendue au cours de la semaine du 30 mars.

A ce stade environ 3 millions de masques ont été récupérés dans ce cadre, sachant que ce montant évolue tous les jours. Le principe est la rotation rapide du stock afin de ne pas laisser le moins de situation sans solution.

L'ARS a utilisé tout au long de la période les stocks identifiés pour répondre aux urgences identifiées qui n'étaient pas servies par la distribution nationale. Il reste à ce jour environ 2 Millions de masques dans le stock régional dont la répartition est décrite dans la présente fiche.

Systèmes d'information

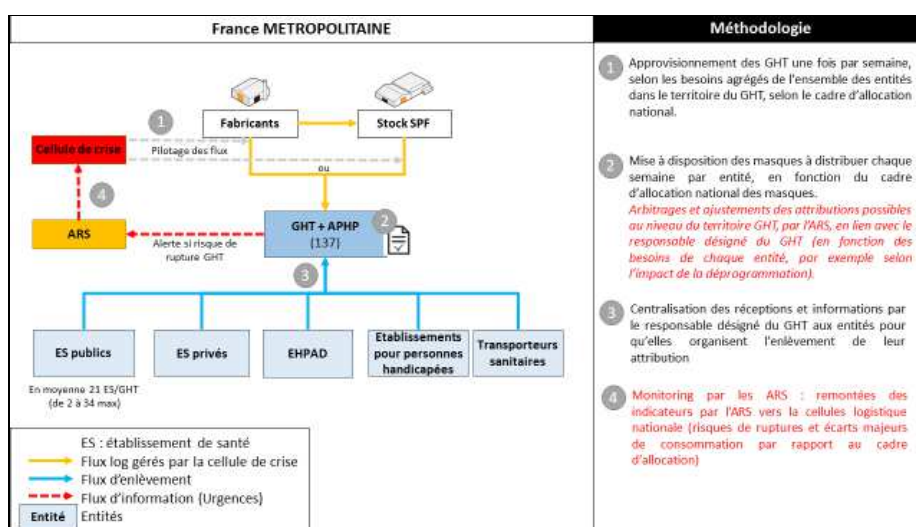
Dans le démarrage de la crise l'ARS a géré manuellement la plupart des opérations de gestion du stock régional et n'avait pas de visibilité sur la gestion du stock national. Des systèmes d'information sont en train de se mettre en place.

L'ARS est en cours de récupération d'un outil de gestion régionale mis en place à l'ARS PDL.

Un outil de pilotage national est par ailleurs en cours de déploiement pour le lien avec le national.

2. Mise en place du circuit GHT à partir de la fin de la semaine du 16 mars

2.1 Le schéma de distribution



La notion d'établissements sanitaire (ES) inclut toutes les types d'activité (MCO, SLD, SSR, HAD etc...) Source : Cellule nationale

Ce circuit est censé fonctionner avec des livraisons hebdomadaires.

2.2 Mise en place de la distribution

2.2.1 Au niveau des GHT

Les adresses de livraison des établissements support des GHT ont été validées et transmises à la cellule nationale. La liste des référents logistiques a été soumise aux DG des GHT pour validation et complément (suppléant). Retours en cours

Une première livraison KOLMI et stock stratégique a été reçue entre vendredi 20 mars et samedi 21 mars (cf tableau ci-dessous). Toutes les livraisons ont été réceptionnées.

Volumes livrés par GHT :

Identification du GHT d'Occitanie	KOLMI®			Stocks stratégiques	Total
	Somme de Distrib FFP2	Somme de Distrib chir lanières	Somme de Distrib chir élastiques	Somme des masques chir élastiques	somme des masques tous types
GHT Cœur d'Occitanie	5 600	900	300	105 700	112 500
GHT Aude-Pyrénées	9 350	1 950	11 100	207 650	230 050
GHT Cévennes Gard Camargue	12 400	2 450	-	178 250	193 100
GHT Est Hérault et Sud Aveyron	21 350	4 250	84 500	57 450	167 550
GHT Gers	1 900	450	-	78 000	80 350
GHT Haute-Garonne et Tarn Ouest	29 350	6 050	-	342 350	377 750
GHT Hautes-Pyrénées	4 300	650	-	124 900	129 850
GHT Lot	2 050	450	-	74 900	77 400
GHT Lozère	950	300	-	61 200	62 450
GHT Ouest audois	2 750	550	14 900	81 300	99 500
GHT Ouest Hérault	4 250	1 100	20 050	52 450	77 850
GHT Pyrénées ariégeoises	2 750	350	-	10 150	13 250
GHT Rouergue	3 250	500	-	154 050	157 800
GHT Tarn-et-Garonne	3 250	700	-	113 250	117 200
Total	103 500	20 650	130 850	1 641 600	1 896 600

2.2.2 Au niveau des bénéficiaires à desservir

Objectif : disposer d'une liste par GHT de toutes les structures qu'il doit desservir. Cette liste est également réclamée par le niveau national pour alimenter son outil de suivi.

- Une première liste a été établie pour les besoins de la répartition de la livraison SPF. Elle a ensuite été reprise et corrigée pour permettre l'envoi à la cellule nationale des besoins correspondant à la livraison attendue N° 2 de SPF.
- La finalisation et la fiabilisation de cette liste est en cours avec l'aide des DD. Une réunion est prévue cet AM avec le RESAH et les consultants de Cap Gemini pour préciser les formats et modalités de transmission de la liste.

Référents logistiques : contact à identifier + coordonnées mail et téléphonique.

- Les listes d'adresses mail sont en cours de finalisation avec l'aide des DD avec pour objectif d'en disposer mardi 24 mars 12H. Elles seront transmises aux GHT. Elles serviront à l'ARS pour solliciter les coordonnées précises des référents logistiques des ES

2.3 Complément de stock régional

Une réserve régionale de 700 000 masques est constituée :

- Pour faire face aux urgences dans les établissements sanitaires
- Pour couvrir le changement de doctrine de prise en charge en Ehpad travaillée avec le collège des gériatres
- Pour faire face aux besoins spécifiques de la situation à Perpignan

2.4 Système d'information et pilotage

Rationalisation du dispositif de suivi des réceptions et livraisons : La cellule nationale va mettre à disposition cet outil logiciel et une assistance de consultant. Contact en cours avec le correspondant régional du RESAH.

Une première réunion des référents logistiques des GHT sera programmée pour mercredi 25 mars.

3. Mise en place du circuit Officine à partir de la fin de la semaine du 16 mars

3.1 Le schéma de distribution

Le national distribution via les dépositaires et les grossistes dans le réseau officinal. Les professionnels habilités se rendent dans une pharmacie pour récupérer des masques. Une doctrine nationale est définie sur le nombre de masques par professionnel et par semaine. Les officines tiennent un registre des distributions qui est transmis à l'assurance maladie qui contrôlera a posteriori l'absence de distribution multiples.

3.2 Mise en place de la distribution du stock national

Deux livraisons aux pharmacies d'officine (2000 officines environ) début mars et semaine 12 de 1,2 millions de masques.

Les livraisons sont censées être hebdomadaires et mais nous n'avons pas à ce jour d'information pour la semaine du 23 mars.

3.3 Mise en place du complément régional

3.3.1 Clarification du dispositif régional

Pour faciliter les modes de distribution, chaque professionnel de santé libéral se fera référencer auprès de sa pharmacie de proximité. Une communication ARS-URPS-ordres a été adressée aux professionnels en ce sens.

Si les quantités présentes dans une pharmacie n'étaient pas suffisantes pour couvrir les besoins des professionnels référencés, les pharmaciens orienteront les professionnels vers des pharmacies qui auront du stock.

L'assurance maladie assurera avec les pharmaciens un suivi rigoureux du référencement et des délivrances de masques à chaque professionnel de santé de ville, avec un document unique de suivi qui distingue les stocks nationaux et régionaux.

3.3.2 Complément de stock régional

En complément du stock national, l'ARS distribue une partie de son stock régional vers les professionnels de ville avec 3 circuits différents :

Livraison officine complémentaire pour la semaine du 23 mars : 460 000 masques soit environ 4 boîtes de 50 masques par pharmacien livrées la semaine 13 via les grossistes-répartiteurs (jeudi ou vendredi)

Cette dotation sera à destination des médecins, infirmiers, sages-femmes et pharmaciens cf. les procédures utilisées pour le stock national (modalités, identification du stock régional et traçabilité)

Livraison officine complémentaire pour la semaine du 23 mars : 460 000 masques soit environ 200 masques par pharmacien livrés les 25, 26 et 27/3 via les grossistes-répartiteurs

Livraisons complémentaires spécifiques directes

Par ailleurs, 300 000 masques sont réservés ou distribués aux structures suivantes :

- dispositifs spécifiques et centres dédiés de consultation généraliste au COVID19 déjà en place en amorçage sur la base de 700 masques dont une partie de FFP2. Livraison par les directions départementales de l'ARS en lien avec les conseils de l'ordre des médecins. A ce jour, il y a 141 centres ;
- laboratoires de biologie médicale dont l'approvisionnement sera assuré par l'URPS biologistes (100 000 masques)